



# MC Coiffure Coupe Couleur - Définition, conditions de délivrance et Référentiel




publié le 26/05/2015

## Descriptif :

Arrêté du 23 mars 2015 portant définition et fixant les conditions de délivrance de la mention complémentaire « coiffure coupe couleur ». Référentiel publié au BO du 30 Avril 2015.

Vous trouverez ci-joint l'[Arrêté du 23 Mars 2015](#) publié au J.O. portant définition et fixant les conditions de délivrance de la mention complémentaire « coiffure coupe couleur » et le référentiel paru au BOEN du 30/04/2015.

## Documents joints

-  [Arrêté du 23 mars 2015 - MC Coiffeur Coupe Couleur](#) (PDF de 124.6 ko)  
Arrêté du 23 mars 2015 portant définition et fixant les conditions de délivrance de la mention complémentaire « coiffure coupe couleur » publié au J.O.
-  [BO n°18 du 30 avril 2015 - MC Coiffure Coupe Couleur](#) (PDF de 2.5 Mo)  
Arrêté du 23 mars 2015 portant définition et fixant les conditions de délivrance de la mention complémentaire « coiffure coupe couleur » avec les annexes.
-  [Référentiel MC Coiffure Coupe Couleur](#) (PDF de 445.5 ko)  
Paru au BOEN du 30 Avril 2015.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**